

## **ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'AMICALE DES AGENTS DU CD47**

**12 janvier 2024**

### **RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES 2023**

### **RAPPORT FINANCIER 2023**

### **BUDGET PREVISIONNEL ET PROJETS 2024**

L'année dernière, nous avons tenu notre assemblée générale à l'Hippodrome d'Agen - Le Passage. Cette année, c'est le très beau château d'Aubiach qui nous ouvre ses portes et nous donne l'accès à ses salles. Nous remercions Monsieur Fabrice Marraud de nous accueillir et de nous permettre de disposer d'un lieu adapté pour ce moment annuel de retrouvailles que le conseil d'administration, qui a participé à la sélection des lieux potentiels, espère le plus convivial possible (l'AG est suivie d'un repas et d'une animation musicale).

## **I - RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES 2023**

### **1 - Le signe d'une forte vitalité**

L'année 2023 était placée sous le signe de **la vitalité** de notre association.

- vitalité en termes d'adhésions,
- vitalité en termes d'activités proposées,
- vitalité en termes de participation aux conseils d'administration , aux bureaux et aux permanences grâce notamment à l'apport de sang neuf et d'idées nouvelles. J'y reviendrai un peu plus loin.

#### **Les adhésions :**

2023 s'est signalée par une hausse à nouveau importante du nombre d'adhérents qui est passé de 589 en 2022 à 702 en 2023, soit une augmentation de près de 20 %.

Certains, ou plutôt certaine, s'y emploient activement en parrainant les nouveaux adhérents, quitte à aller les chercher dans leurs retranchements. Merci particulièrement à Nadia qui est la championne toutes catégories du parrainage.

Ces adhérents se répartissent entre :

- 604 actifs soit 86 % des amicalistes et près de la moitié des effectifs en activité au Département,
- 98 retraités soit 14 % des amicalistes
- à comparer avec 2022 : 499 actifs, qui représentaient 84 % des amicalistes et 38 % des effectifs en activité du Département et 90 retraités soit 16 % des amicalistes.

Parmi ces 702 adhérents, l'Amicale a enregistré 171 nouvelles adhésions (soit 24 %).

Les taux d'évolution de ces 5 dernières années sont assez éloquents puisque nous sommes passés de 586 en 2019 à 702 cette année 2023 (et cela malgré les cassures très importantes de 2020 et 2021 qui tiennent à la pandémie et au quasi arrêt de certaines de nos activités)

Evolutions des adhésions sur les 5 dernières années :

2019	2020	2021	2022	2023
586	525	363	589	702

Cette augmentation est le signe d'une amicale attractive qui répond, nous osons le penser, aux attentes des agents. Comme je me suis plu à le rappeler l'an dernier déjà, ces adhésions nous placent parmi les associations les plus importantes de Lot-et-Garonne. Il faut aussi penser que derrière les amicalistes s'agrègent les « ayants droits » (conjointes et enfants), ce qui, au total, représente probablement plus de 2 000 personnes qui bénéficient, à un titre ou un autre, de nos actions.

## **2 - Rappel de l'objet statutaire et des valeurs de l'association**

Notre amicale est une association loi de 1901, qui est née en 1995 de la volonté de quelques agents de la collectivité de proposer des actions en faveur de leurs collègues, je cite les statuts, « dans les domaines culturel, artistique, touristique et sportif, sans que cette énumération puisse être considérée comme limitative des activités de l'Association ».

Elle a toujours été animée par des bénévoles qui ont décidé de consacrer leur temps et leur énergie à l'intérêt général. C'est le même esprit qui nous anime aujourd'hui et nous sommes au service de nos adhérents : agents en activité, titulaires et contractuels, ou agents à la retraite, pour leur proposer des offres de loisirs et des services toujours diversifiés.

## **3 - Le rôle majeur des instances de gouvernance et du bénévolat associatif**

Je l'ai dit, l'Amicale et les activités qu'elle propose reposent uniquement sur le bénévolat très actif de ses membres qui prennent sur leur temps personnel pour les faire vivre.

Pour faire face à cet afflux d'adhérents, dont il faut se réjouir, il y a une petite équipe resserrée d'une quinzaine de personnes qui fait « tourner la boutique ».

Je voudrais tout d'abord, adresser des remerciements sincères aux membres des deux instances statutaires de l'Amicale : le Conseil d'administration et le Bureau qui mettent en œuvre les décisions et orientent la politique de l'Amicale en faveur des adhérents amicalistes.

La vie statutaire de notre association est assez fournie puisque le conseil d'administration composé de 16 membres s'est réuni à un rythme soutenu, 6 fois, au cours de l'année, les 5 janvier, 20 mars, 27 avril, 28 juin, 31 août et 9 novembre. Le conseil d'administration a notamment délibéré à plusieurs reprises sur les nouvelles actions à mettre en place, sur les choix à faire en matière de voyages, sur les taux de prise en charge des activités, dans une période où il a fallu gérer de façon plus rigoureuse que d'habitude le budget et les moyens qui nous étaient alloués tout en essayant de satisfaire au mieux les demandes des adhérents.

Ces délibérations sont retracées dans les compte rendus et relevés de décisions des conseils d'administration mis à disposition de tous les adhérents. Les comptes rendus restent disponibles sur le site de l'Amicale (<https://amicalecd47.fr>) comme sur l'intranet du Département.

Ensuite, je tiens à saluer le rôle tenu par le Bureau composé de 6 membres issus du conseil d'administration, qui est tout particulièrement impliqué dans la vie et le fonctionnement de l'amicale : Bruno, son vice-président ; Mireille, sa secrétaire ; Myriam, sa trésorière ; Nadia, secrétaire adjointe et Jérôme, trésorier adjoint, sont les soutiens du président qui, sans eux, ne pourrait pas contribuer à la bonne marche de l'association. Le Président sait qu'il peut compter sur eux et sur l'apport de leurs réflexions pour prendre des décisions parfois délicates.

Le Bureau s'est réuni à 8 ou 9 reprises au cours de l'année, pour traiter de questions qui concernent principalement l'organisation des voyages et les offres de séjours, sujets souvent sensibles...

J'en arrive à la deuxième catégorie des bénévoles dévoués à la cause : ce sont 6 membres issus du conseil d'administration de l'association qui accueillent les adhérents, leur permettent d'accéder aux offres et gèrent la billetterie, sur le site de Saint-Jacques comme à la médiathèque départementale de Villeneuve, au CMS de Tonneins et de Nérac et, depuis l'an passé, au CMS de Marmande. Car nous avons la chance, et les adhérents aussi, d'avoir des relais sur le territoire pour rapprocher l'Amicale des lieux où travaillent les agents. Je veux nommer pour les permanences d'Agen, Lise, Frédéric, Cécile, Nadia et Mireille et deux nouveaux venus en 2023 : Benoit et Sébastien ; Nathalie, Sylviane et Karine à la médiathèque de Villeneuve ; Christelle, Céline, Cécile et Malory aux CMS de Tonneins, Nérac et Marmande.

Sans le dévouement et le supplément d'âme apporté par ces bénévoles qui sont au contact par un accueil physique direct, par mail, par téléphone. Sans eux, je le réaffirme, l'Amicale ne serait qu'une coquille vide. L'enrichissement en bonnes volontés de ces équipes permet d'assurer une qualité de service régulière et renforcée.

Il faut également sans cesse faire comprendre que nous ne sommes pas une structure avec des salariés permanents dédiés uniquement au fonctionnement de ce service mais une association composée de bénévoles qui prenons sur notre temps personnel. Il convient de rappeler souvent au cours de l'année que les amicalistes doivent pour cela être indulgents dans l'expression de leurs attentes et besoins.

#### **4 - Les relations avec l'institution**

L'Amicale est adossée au Conseil départemental puisqu'elle est ouverte uniquement aux agents de la collectivité. C'est ainsi que mes remerciements vont tout naturellement à Mme la Présidente du conseil départemental qui, par son attention bienveillante, l'attribution d'une subvention de fonctionnement annuelle et la mise à disposition de moyens matériels (bureau, reprographie et affranchissements, téléphone, fournitures), marque l'intérêt de la collectivité pour notre association et ceux qui la composent. Je souhaite à nouveau la remercier d'avoir exaucé notre demande et d'avoir porté à 60 000 € la subvention 2023 (au lieu de 55 000 € les années précédentes).

Une convention qui avait été adoptée en 2021 pour 3 ans et devra être rediscutée en 2024, formalise ainsi les apports de la collectivité à l'Amicale.

#### **5 - Les activités menées en 2023**

##### **Les permanences au local de l'Amicale à Saint Jacques:**

Elles reposent sur la bonne volonté et l'implication des administrateurs en activité ou à la retraite : les lundis après-midi sont assurés par Sébastien Garcia, les mercredis par Lise Duron, celles du vendredi sont tenues par Frédéric Vincent.

Mireille Gras, Nadia Stievet, Cécile Seghairia et Benoit Olivié, membres du conseil d'administration, assurent la relève les jours d'absence de ces permanenciers « titulaires ».

Benoit et Sébastien, nouveaux venus en 2023, ont profité des connaissances et de l'accompagnement technique des permanenciers les plus chevronnés, dont Nadia tout particulièrement, dans le cadre d'une formation accélérée.

Le rythme des permanences a été ainsi encore plus soutenu. Les relations avec l'amicale sont également possible par l'intermédiaire de l'adresse de messagerie [amacd47@lotetgaronne.fr](mailto:amacd47@lotetgaronne.fr). Un merci tout particulier à Anaïs Gaston qui assure une veille vigilante des messages et leur apporte les meilleures réponses possibles. C'est elle aussi qui « arrose » tous les amicalistes d'informations et d'offres.

##### **L'organisation des voyages :**

C'est une part importante de l'activité de l'Amicale. Le principe est de mettre au vote des adhérents la ou les destinations de l'année et de mettre en concurrence des agences de voyage. Le bureau s'attelle à cette tâche en analysant les offres et en recevant les représentants des agences pour qu'ils exposent et affinent leurs propositions. Ce temps de négociation passé et lorsque le choix de l'agence est arrêté, l'offre est faite aux amicalistes. Bruno Serventi, notre vice-président, est à la manœuvre pour réaliser ce gros travail préparatoire.

Une autre grosse part de l'organisation des voyages repose sur le lancement des inscriptions et leur gestion. J'avais déjà décrit les difficultés de composition des groupes, la gestion des chambres, les désistements et la recherche de remplaçants, la collecte des documents indispensables, le suivi des paiements échelonnés, les relations avec l'agence et je ne parle pas des aléas de dernière minute. Mireille Gras qui s'investit beaucoup, avec rigueur et engagement sans faille dans cette tâche, avec d'autres bénévoles, pourrait presque se lancer dans une activité annexe d'agence de voyage par sa maîtrise de cet exercice.

En 2023, le voyage à Bali a permis à deux groupes de 40 participants chacun, de partir du 13 au 24 septembre et du 25 septembre au 6 octobre. Frédéric Vincent et Benoit Olivié ont accepté d'assurer le rôle très utile de chef de groupe. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés. Le séjour que nous avons préparé dans le détail avec l'agence pour essayer de sortir des sentiers battus a été semble-t-il bien apprécié. La seule difficulté qui nous a été signalée a été l'excursion sur le volcan de Java qui n'était pas à la portée de tous malgré les dires de l'agence et surtout par temps de pluie et de brouillard.

Par ailleurs s'agissant des voyages, comme cela avait été déjà retracé dans le PV de l'AG de mars 2023, le conseil d'administration a pris la décision d'organiser un seul voyage par an à la charge financière de l'Amicale en alternant voyages longs courriers avec plus de 10 jours sur place et voyages courts (3 à 4 nuitées).

Durant l'année, d'autres propositions de voyage sont faites en fonction des négociations et discussions tarifaires avec les agences de voyage mais sans participation financière de l'Amicale.

C'est ainsi qu'un voyage sur la Costa Brava a été organisé en septembre à la grande satisfaction des participants. En revanche, une proposition de voyage aux Baléares, île de Majorque, a dû être annulée faute d'inscriptions suffisantes (le point d'équilibre économique pour un voyageur est d'une quarantaine de participants.)

### **Les activités de loisirs, sportives et culturelles :**

Les abonnements aux salles de spectacles, les cinémas, les abonnements au SUA, les entrées aux parcs de loisirs, les activités de loisirs pour les adultes et les enfants ont été largement plébiscitées et les ventes ont pu se maintenir à un bon niveau. Il en va ainsi des entrées à Walygator, au foot-five, au laser game, etc.

Les amicalistes fréquentent de façon assidue les activités nautiques : piscines, aquagym, aquabike, thermes de Casteljaloux, Aqualand et ont ainsi acheté 2 053 entrées.

4 523 places (+ 33 % par rapport à 2022) de cinéma ont été vendues pour le CGR, les Montreurs d'Image, l'Utopie, Grand Ecran, Le Liberty, Le Piazza.

Les saisons culturelles des théâtres d'Agen, Villeneuve, Marmande-Le Comoedia ont permis la prise en charge de 24 adhérents. Les spectacles du centre de congrès ont été pris en charge pour 13 adhérents.

Au titre des activités de loisirs, quelques points marquants :

- le festival Garorock, qui s'est tenu du 29 juin au 2 juillet, a permis de prendre en charge 318 entrées (643 entrées en 2022),
- le festival des Lanternes de Montauban en décembre a connu un franc succès et les amicalistes ont ainsi pu profiter, souvent en famille, de cette sortie grâce au partenariat tarifaire avec l'Amicale,
- 503 tickets ont été commandés pour le Monky (contre 236 entrées en 2022),
- 90 amicalistes ont vu les spectacles proposés par le Bassin des Lumières à Bordeaux, dans l'ancienne base sous-marine
- 114 adhérents ont visité le zoo de Beauval, un site remarquable.

### **Les séjours de vacances :**

Il s'agit, avec les activités et les voyages cités ci-dessus, de l'un des axes majeurs de l'action de l'Amicale. Le rythme des réservations auprès des organisateurs de séjours retenus par l'Amicale est resté soutenu et de nombreux adhérents ont pu profiter de séjours d'été et d'hiver à des prix attractifs grâce à la prise en charge par l'amicale. 62 séjours (ce nombre est stable d'année en année) à la montagne, à la mer, à la campagne voire à l'étranger ont été effectués, répartis de la façon suivante :

<b>Néméa</b>	<b>Mondiapic</b>	<b>Belambra</b>	<b>Goelia</b>	<b>Total général</b>
<b>37</b>	<b>11</b>	<b>1</b>	<b>13</b>	<b>62</b>

### **Actions de solidarité en faveur de deux secteurs spécifiques :**

Après avoir sagement soupesé les capacités financières de l'Amicale à engager ces actions en fin d'année 2023, le conseil d'administration a donné son accord pour continuer à soutenir à titre exceptionnel les secteurs du livre et du sport. Je rappelle que ces deux actions spécifiques avaient été mises en place à la suite de la pandémie de 2020 et 2021, qui ont très fortement souffert des confinements, le conseil d'administration a décidé de renouveler l'action spécifique qui avait été mise en place fin 2021 pour soutenir les librairies indépendantes locales et les clubs sportifs.

Quatre librairies d'Agen, Villeneuve-sur-Lot et Marmande : Martin-Delbert, Dans Ma Librairie, Livresse et le Gang de la Clé à Molette ont accepté de participer à cette action. 315 adhérents ont acheté 1 204 chèques livres à un tarif très préférentiel (408 chèques livres en 2022). Cette action qui a été menée sur un temps limité a reçu de très bons retours de la part des bénéficiaires. Le nombre très élevé de commandes en témoigne.

En remerciement de notre implication, certains libraires ont offert des bons supplémentaires qui, ajoutés aux tickets de cinéma offerts par le CGR, seront distribués par tirage au sort dans le cadre du jeu concours *Grand Quiz de Noël*, ce qui représente une trentaine de lots.

S'agissant des activités sportives : afin de contribuer à lutter contre la sédentarité et essayer de ramener les pratiquants vers les clubs sportifs agréés du Lot-et-Garonne, l'Amicale a remboursé 20 € par personne sur les frais d'inscription (en limitant à deux prises en charge par amicaliste). 125 amicalistes, soit 18 % des adhérents, ont pu ainsi bénéficier pour eux même et leurs enfants ou petits-enfants du remboursement de 184 forfaits de 20 €.

### **Le catalogue des commerçants :**

En 2021, la refonte complète du catalogue des commerçants et offres promotionnelles, qui était demandée par tous, est intervenue. Depuis cette date, une mise à jour régulière est assurée par Anaïs Gaston. Le catalogue s'est donc enrichi en 2023 de nouveaux partenaires et comprend aujourd'hui une cinquantaine d'offres promotionnelles et préférentielles. Il est consultable sur le site internet *amacd47.fr* et régulièrement mis à jour avec de nouvelles offres.

### **La communication et le site internet de l'amicale :**

Le site internet *amacd47.fr* que je trouve très attrayant - et j'incite vivement les amicalistes à le consulter régulièrement - est mis à jour par Jérôme Millet. Il bénéficie ainsi de la mise en ligne des articles et offres nouvelles.

L'album photos souvenirs des voyages (rubrique *actualités de l'Amicale*) a été enrichi des contributions de divers participants au voyage Bali. Qu'ils en soient remerciés.

La communication de l'association, ce sont aussi les articles rédigés pour le magazine interne du Département au rythme d'un article par trimestre environ ainsi que les informations diffusées sur l'intranet à la rubrique « Mes petits plus » (qui n'est accessible qu'aux agents en activité disposant de cet outil interne)

## **II – BILAN FINANCIER 2023**

*Présentation par Myriam Labouyrie, trésorière*

Exceptionnel : résultat positif (9 418,99 €)

Raisons :

- Chèques émis non encaissés,
- Factures non reçues d'entrées diverses déjà vendues,
- Acquisitions fin 2022 d'entrées diverses pour le réassortiment des stocks → entrées payées en 2022 et vendues en 2023.

DEPENSES		RECETTES	
GESTION/FONCTIONNEMENT STATUTAIRE	5 345,74 €	SUBVENTION CD 47	60 000 €
SPORT / BIEN ETRE	29 518,20 €	ADHESIONS	14 000 €
CULTURE	50 807,70 €	PARTICIPATIONS AMICALISTES	298 938,36
LOCATIONS DE SEJOUR VACANCES	49 548,43 €		
LOISIRS	18 134,30 €		
SPECTACLES	2 647,41 €		
VOYAGES	173 148 €		
CINEMAS	33 254,40 €		
DIVERS (Passtime, etc.)	2 314,18 €		
	<b>364 718,76 €</b>		<b>372 938,36 €</b>
RESULTAT	<b>+ 8 219,60 €</b>		

## Résultat 2023

- GESTION - FONCTIONNEMENT STATUTAIRE
- SPORT/BIEN ETRE

■ CULTURE

■ LOCATIONS DE SEJOURS / VACANCES

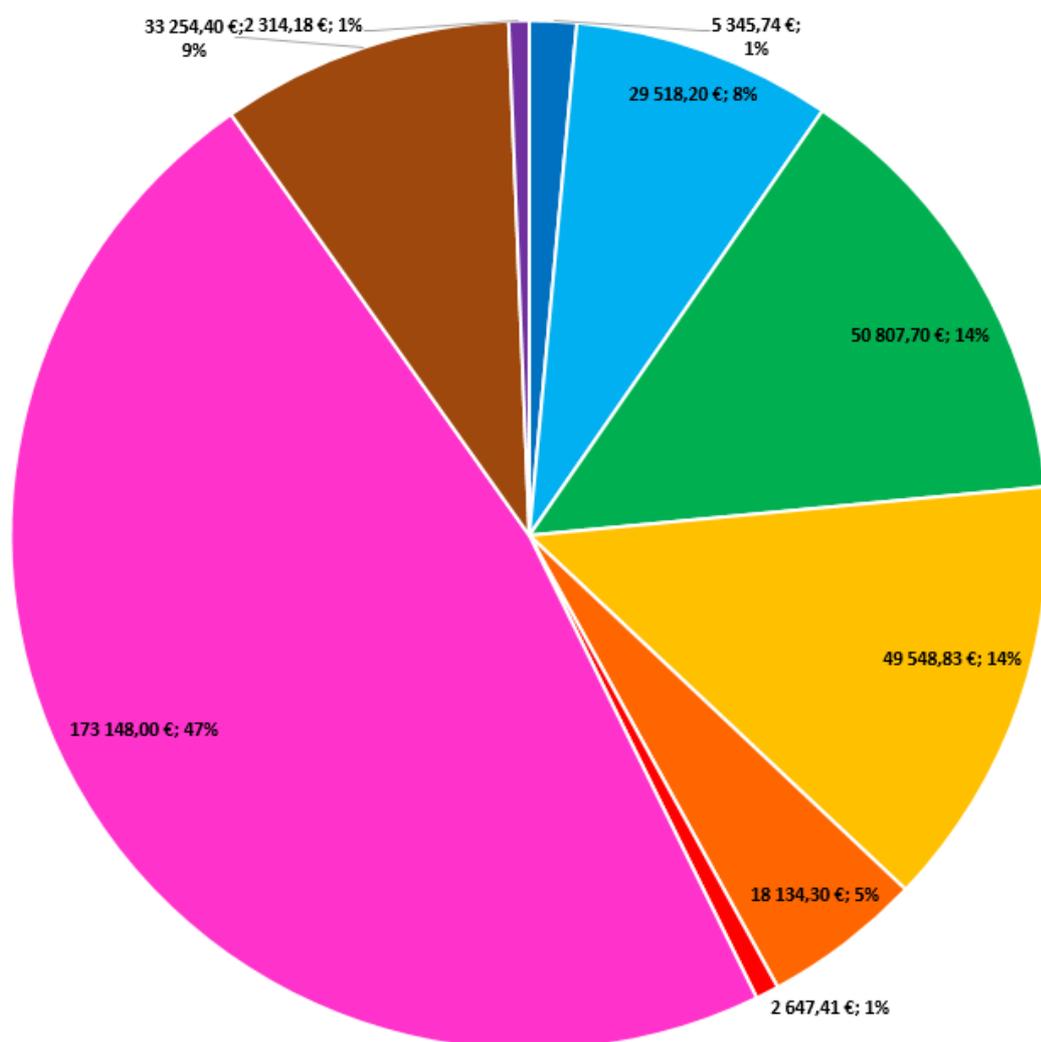
■ LOISIRS

■ SPECTACLES

■ VOYAGES

■ CINEMA

■ DIVERS (Pass time, Chocolat)



### **III- LES PROJETS 2024**

#### **1- Les activités :**

Au titre des grands projets de l'Amicale, outre la poursuite des services proposés les années précédentes, le chapitre voyage prévoit un séjour de 4 nuits sur place à New-York, fin novembre-début décembre 2024 à l'occasion de Thanksgiving et des illuminations de Noël. Les inscriptions vont être lancées prochainement et limitées à un groupe d'une quarantaine de participants.

De nouvelles propositions de séjours familiaux sont à l'étude. De plus, nous allons élargir l'offre de prestataires de séjours.

Enfin, nous espérons pouvoir concrétiser la proposition que Benoit Olivié nous a faite d'organiser et animer des randonnées pédestres, car il dispose des compétences nécessaires pour l'encadrement de ce type d'activité.

Je profite de ce sujet pour annoncer que nous allons probablement changer d'assurance (MMA actuellement) et passer chez un assureur qui connaît bien le fonctionnement et les besoins des associations.

Enfin, l'organisation des permanences devrait évoluer avec, si possible, un binôme de permanenciers à chaque permanence. Il est difficile en effet, quand on est seul, d'accueillir les amicalistes, répondre aux coups de fil, vérifier la messagerie et donner suite avec efficacité à tout cela à la fois.

#### **2- Cotisation 2024**

Il vous est proposé de maintenir le montant de l'adhésion à 20 € pour 2024.

Il convient de préciser qu'en contrepartie de son adhésion, l'amicaliste reçoit en moyenne un peu plus de 100 € de prise en charge. Le « retour sur investissement » est donc quintuplé.

La période d'adhésion part du jour qui suit l'Assemblée générale jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 2024. Je rappelle que pour les agents, notamment contractuels, qui arriveraient en cours d'année, la prise d'adhésion est possible à condition qu'ils répondent aux conditions de durée de contrat.

#### **IV- BUDGET PREVISIONNEL 2024 :**

*Présentation par Myriam Labouyrie, trésorière*

<b>OBJET</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>SUBVENTION CONSEIL DEPARTEMENTAL</b>		<b>65 000 €</b>
<b>ADHESIONS</b>		<b>14 000 €</b>
<b>PARTICIPATIONS ADHERENTS AUX ACTIVITES</b>		<b>211 000 €</b>
<b>FONCTIONNEMENT AMICALE (dont organisation AG)</b>	<b>6 000 €</b>	
<b>ACTIVITES :</b>		
Sport – bien être	<b>30 000 €</b>	
Culture	<b>50 000 €</b>	
Locations de séjours et de vacances	<b>50 000 €</b>	
Activités de loisirs	<b>18 000 €</b>	
Cinéma	<b>30 000 €</b>	
Spectacles	<b>3 000 €</b>	
Voyages	<b>100 000 €</b>	
Divers	<b>3 000 €</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>290 000 €</b>	<b>290 000 €</b>

Le budget 2023 était basé sur une prévision qui nous paraissait optimiste mais raisonnable de 580 adhérents. Nous en avons eus 702 !

Ce qui a entraîné non seulement des recettes d'adhésion supplémentaires mais aussi des dépenses. Cette année, le budget prévisionnel est présenté sur la base d'une estimation de 700 adhérents.

Nous espérons une augmentation du niveau de la subvention départementale, attendue à hauteur de 65 000 € en raison notamment de l'augmentation importante du nombre d'adhérents et de la répercussion par les prestataires des coûts supplémentaires dus à la conjoncture économique et à l'inflation. Les documents présentés et mis au vote à l'occasion de cette assemblée générale permettront de constituer le dossier de demande de subvention 2024.

#### **V- Propos conclusifs**

Vous pouvez constater que toutes ces actions et cette organisation reposent sur le bénévolat et l'implication de membres actifs, que je tiens à nouveau à remercier pour le temps personnel qu'ils y consacrent.

Je demande l'indulgence et la compréhension des adhérents lorsque des réponses ne sont pas apportées immédiatement. Toute notre équipe veillera à nouveau à répondre au mieux aux attentes des amicalistes et de rester à l'écoute de vos suggestions.

Enfin, c'est une année de fin de mandat pour le Bureau, renouvelé tous les 2 ans. Nous allons donc procéder à l'élection du nouveau bureau, opération qui fera l'objet d'un procès-verbal séparé du présent rapport, ainsi qu'à la présentation de nouveaux candidats au conseil d'administration qui sera suivie d'un vote pour leur admission au CA.